

● Suivez le balisage pour rester sur le bon chemin

- Bonne direction
- Mauvaise direction
- Changement de direction à droite

Légende

- | | |
|---------------------|------------------------|
| Restauration | Eau potable |
| Arrêt navettes | Site d'escalade |
| Point Info | Sentier |
| Toilettes | Route |
| Parking | Limites du site classé |
| Refuge non gardé | plus de 2600 m |
| Refuge gardé | de 2400 à 2600 m |
| Camping | de 2200 à 2400 m |
| Aire de pique-nique | de 2000 à 2200 m |
| Télésiège | de 1800 à 2000 m |
| | de 1600 à 1800 m |
| | de 1400 à 1600 m |
| | moins de 1400 m |



Informations & Réservations



Renseignements, réservations au point info du site.

Ouvert tous les jours du 16 mai au 16 octobre 2022

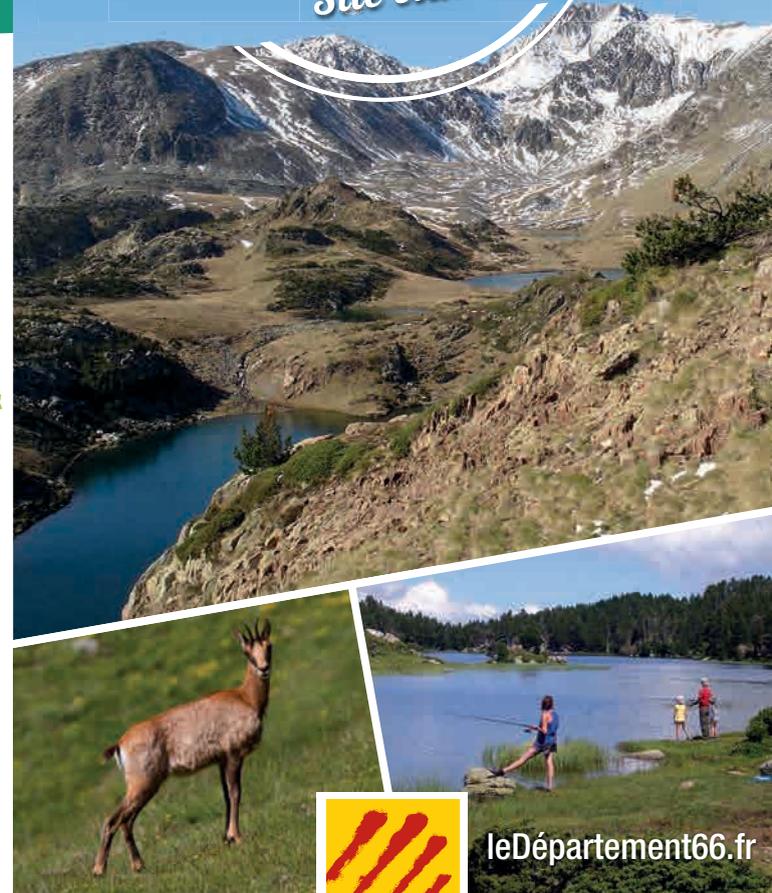
04 68 04 24 61



leDépartement66.fr

LAC DES BOUILLOUSES

Site classé



leDépartement66.fr

Les lacs des Bouillouses

En plein cœur du site classé du Carlit, les lacs des Bouillouses vous invitent à de multiples randonnées : 60 km d'itinéraires balisés vous permettront de découvrir 27 étangs, une faune et une flore exceptionnelles.

Afin de préserver les richesses de ce patrimoine naturel, le Département met en place un plan de régulation de la circulation durant la saison estivale. L'accès au site classé du lac des Bouillouses se fait par navette au départ du Pla de Barres, en télésiège ou à pied.

Accueil

Vous trouverez au point info du barrage :

- des toilettes écologiques
- un point d'eau
- la mise à disposition gratuite de porte-bébés
- un espace boutique, topos, cartes....

Des aménagements

Aires de pique-nique : au Pla de Barrès, à la Borda, au Pla des Avellans et au barrage.

Feux autorisés uniquement dans les places aménagées et bétonnées à la Borda, au Pla des Avellans et sous le barrage.

⚠ Il peut y avoir des restrictions en cas de risque d'incendie, renseignez-vous au point info.

Où dormir/se restaurer

Vous trouverez plusieurs types d'hébergement et de restauration sur le site :

- Chalet Refuge du Club Alpin Français (fermé pour travaux)
- Hôtel des BONES HORES ☎ 04 68 04 24 22
- Auberge du Carlit ☎ 04 68 04 22 23

Accès

POUR LA PÉRIODE ESTIVALE 2022, **LES NAVETTES CIRCULERONT :**

- Les week-ends des 11, 12- 18, 19 et 25, 26 juin 2022
- En service continu du samedi 2 juillet au dimanche 4 septembre 2022
- Les week-ends des 10, 11 et 17, 18 septembre 2022

En dehors de ces périodes, l'accès est possible en véhicule personnel.

TARIFS :

ADULTE	6 €
ENFANT (5 à 12 ans)*	3 €
FORFAIT FAMILLE	13 € (2 adultes + 2 enfants minimum entre 5 et 12 ans)
FORFAIT SAISON Adulte**	20 €
FORFAIT SAISON Enfant**	10 €
CIRCUIT DES AVELLANS	2 € (tous les arrêts jusqu'au Pla des Avellans)
FORFAIT SAISON CIRCUIT DES AVELLANS**	8 €

*Présentation obligatoire d'un justificatif
Gratuit pour les moins de 5 ans
**Nominatif avec photo

Pour la sécurité et le confort de l'ensemble des usagers, l'accès des chiens dans les navettes est autorisé sous réserve qu'ils soient équipés d'une muselière pour la totalité du trajet. Le nombre d'animaux est limité à 4 au maximum par véhicule.

L'ACCÈS EN TÉLÉSIÈGE :

En service, du 3 juillet au 29 août 2021, le télésiège part de Font-Romeu, lieu-dit la Calme du Sud et vous achemine à proximité de l'étang de Pradeilles. Puis en 35 min. de marche vous rejoignez le barrage des Bouillouses. En cas d'intempéries, les horaires de fermeture des télésièges peuvent être modifiés. ☎ 04 68 30 68 30

L'ACCÈS À PIED JUSQU'AU BARRAGE :

- Depuis Font-Romeu - Télésiège La Calme Nord : 30 min
- Depuis la vallée d'Angoustrine, chapelle St Martin : 3h
- Depuis le Pla de Barrès : 4h
- Depuis la station de Formiguères : 5h30
- Depuis le lac du Passet à Porté-Puymorens : 7h
- Depuis le col del Pam : 1h45

Horaires des navettes

Service régulier de 7h à 19h
Retours tardifs de 19h à 20h30
Dernière descente à 20h30

Des animations pour tous

■ **Découverte du milieu naturel et de l'histoire du site avec un accompagnateur en montagne.**

tous les mardis et jeudis du 14 au 23 juillet
En demi-journée.
RDV 8h30 billetterie Barres et 13h30 au point info du barrage.

■ **Un jeu d'orientation permanent**

permettra aux enfants de partir à la découverte du site de manière ludique. Topo gratuit disponible au point info.

■ **Initiation au canoë kayak sur le lac des Bouillouses :**

le 20 et 27 juillet et le 3, 10 et 17 août en demi journée le matin.
A partir de 8 ans, savoir nager.
Tarif : 15 €

Toutes les animations sont GRATUITES* et soumises à réservation**

* Excepté pour l'initiation au canoë kayak

** Excepté pour le jeu d'orientation permanent



Des itinéraires balisés

■ **Boucle des étangs du Carlit**
(Variante 12 lacs : 3h30)
(Variante 9 lacs : 2h20)

■ **Boucle de la Pradella** (1h15)

■ **Les étangs des Esquits** (2h)

■ **Boucle du lac d'Aude** (3h35)

■ **Boucle de La Borde** (2h15)

Topo gratuit disponible au point info.

Plus d'informations sur **leDépartement66.fr**



Règlement du site

Si vous aimez ce site, aidez nous à le protéger !



Stationnement interdit sur les espaces naturels et les abords de la RD60.



Feu strictement interdit en dehors des places à feu aménagées. Plus de restrictions selon le risque incendie, renseignez-vous au point info.



Ne cueillez pas de fleurs, aidez-nous à protéger la flore.

Animaux :

ne les approchez pas et ne vous laissez pas approcher.



Caravanning interdit en site classé



Camping interdit, bivouac autorisé (du coucher au lever du soleil).



Ramenez vos ordures, ne les laissez pas envahir la nature.



Ne laissez pas divaguer vos chiens, respectez la tranquillité des troupeaux.



⚠ **Camping-cars :**

La pratique du camping-carisme est interdite en site classé. Par arrêté municipal, le stationnement sur les parkings du barrage est interdit de 21h à 7h du 1^{er} juin au 30 septembre. Des lieux d'accueil sont disponibles à proximité du site.